



Rapport du maire sur les faits saillants du rapport
financier 2022

Déposé le 12 juin 2023

PRÉSENTATION

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai l'honneur de vous soumettre les faits saillants du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon, lequel a été déposé à la séance ordinaire du 12 juin 2023.

L'audit des livres de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon a été effectué par la firme *DCA Comptable Professionnel Agréé Inc.* Le présent rapport vise à fournir une analyse détaillée de la situation financière de la municipalité, mettant en évidence les principaux éléments du budget, les revenus, les dépenses et les investissements réalisés pendant la période couverte. L'objectif est de fournir une vue d'ensemble claire et concise de la santé financière de la municipalité, en mettant l'accent sur les réalisations de l'année 2022.

La municipalité, étant membre de la Régie intermunicipale du Centre sportif et culturel de Brandon, a dû consolider ses états financiers avec ceux de la Régie. Cependant, les données comptables apparaissant dans les pages suivantes représentent seulement les données non consolidées. Le rapport consolidé est disponible sur demande au bureau municipal.

Mario Frison

Maire de Saint-Gabriel-de-Brandon



ÉTATS DES RÉSULTATS 2022

	Budget	Réalisations Sans amortissement	Réalisations Avec amortissement
Revenus			
Taxes	3 251 873	3 349 500 ¹	3 349 500
Compensation tenant lieu de taxes	39 634	45 036	45 036
Transferts	272 698	1 314 836 ²	1 314 836
Services rendus	78 251	53 499	53 499
Imposition de droits	228 000	938 471 ³	938 471
Amendes et pénalités	9 000	51 569 ⁴	51 569
Revenus de placements de portefeuille	2 500	9 868	9 868
Autres revenus d'intérêts	20 000	43 024	43 024
Autres revenus	8 500	40 761	40 761
Total des revenus	3 910 456	5 846 564	5 846 564
Charges			
Administration générale	808 593	887 453 ⁵	1 004 178
Sécurité publique	585 452	594 406	672 023
Transport	957 581	1 064 220	1 210 818
Hygiène du milieu	751 107	735 108	827 278
Santé et bien-être		53 146 ⁶	53 146
Aménagement, urbanisme et développement	144 273	116 893	131 446
Loisirs et culture	700 551	634 910	714 982
Frais de financement	101 957	112 736	112 736
Total des charges	4 049 514	4 204 872	4 726 607
Excédent de l'exercice	(139 058)	1 641 692	1 119 957
<i>Moins : revenus d'investissement</i>			1 179 357 ⁷
Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(139 058)	1 641 692	(59 400)
Amortissement des immobilisations			527 735 ⁸
Remboursement de la dette à long terme	(145 942)		(365 800)
Activités d'investissement			(112 237) ⁹
Excédent accumulé	285 000		591 632
Autres éléments de conciliation			357
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales			582 287¹⁰



NOTES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Les revenus de taxes ont dépassé de 97 627\$ le montant initial prévu au budget 2022. Cette augmentation est principalement l'effet des mises à jour du rôle d'évaluation qui ajustent les évaluations foncières lorsqu'une propriété est rénovée ou modifiée.
2. Le montant de 1 314 836\$ est subdivisé principalement de la façon suivante:
 - 2.1 Intérêts concernant les subventions à recevoir d'un montant de 20 981\$;
 - 2.2 Aide financière provenant du *Programme d'aide à la voirie locale* transmise par le ministère des Transports du Québec au montant de 187 697\$ provenant du volet *Entretien* et du volet *Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)* pour des travaux de voirie;
 - 2.3 Une partie de la subvention offerte par le *Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)* du gouvernement provincial au montant de 29 013\$ afin de rénover la salle municipale;
 - 2.4 Un total de 665 287\$ provenant du *Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)* concernant les travaux du 6^e rang transmis par le ministère des Transports du Québec;
 - 2.5 Subvention de *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)* totalisant 265 057\$ concernant l'air de jeux d'eau phase 2 ainsi que le parc du centre multifonctionnel Desjardins du Nord de Lanaudière;
 - 2.6 Versement de la compensation pour la collecte sélective de matières recyclables offerte par *Recyc-Québec* au montant de 46 780\$.
3. Cette différence importante entre le budget de 228 000\$ et la réalisation de 938 471\$ est majoritairement dû à une augmentation des revenus concernant les droits de mutations immobilières ainsi qu'aux revenus que nous devons obligatoirement affecter au budget de fonctionnement concernant le *Règlement sur les carrières et sablières*.
4. L'augmentation des revenus du poste *Amendes et pénalités* est due à une hausse des constats d'infraction sur le territoire de la municipalité.
5. Importante hausse due aux frais d'évaluation concernant le dépôt du nouveau rôle 2023-2025 de 47 768\$ de plus que le montant budgété ainsi que des honoraires professionnels d'avocats concernant des dossiers en cours.

¹ Rapport financier 2022 (S27) p.38

² Rapport financier 2022 (S27) p.40 à 44

³ Rapport financier 2022 (S27) p.49

⁴ Rapport financier 2022 (S27) p.49

⁵ Rapport financier 2022 (S28) p.50



6. Le montant de 53 146\$ au poste de *Santé et bien-être* représente le versement d'une aide financière pour la *COOP de solidarité Santé du Grand Brandon* qui a affecté les charges de fonctionnement, mais qui a été puisé dans l'excédent de fonctionnement non affecté.
7. Les revenus d'investissement sont subdivisés de la façon suivante :
 - 7.1 Montant de 187 697\$ provenant du *Programme aide à la voirie locale* du ministère des Transports du Québec (PAVL) concernant des travaux de voirie du 1^{er} rang, 6^e rang et du 5^e rang Nord;
 - 7.2 Montant de 23 907\$ transmis par le *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)* concernant la mise à jour du plan d'intervention ainsi que le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées pour la réfection du réseau d'aqueduc à la Terrasse de Luxe;
 - 7.3 Montant de 3 265 057\$ provenant du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)* afin d'aménager l'aire de jeux d'eau ainsi que le parc et l'aménagement paysager du Centre multifonctionnel Desjardins du Nord de Lanaudière;
 - 7.4 Montant de 29 013\$ octroyé par le *Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)* afin de financer les honoraires professionnels d'architecte pour les plans et devis de la rénovation de la salle municipale;
 - 7.5 Montant de 665 287\$ provenant du *Programme aide à la voirie locale (PAVL)* du ministère des Transports du Québec concernant des travaux du 6^e rang;
 - 7.6 Montant de 12 585\$ concernant des intérêts reçus sur le versement des aides financières.
8. L'amortissement des immobilisations est toujours calculé et enregistré par les vérificateurs dans les différentes charges de l'état des résultats comme représenté dans la 3^e colonne de l'état des résultats intitulée *Réalisation incluant l'amortissement*. Le montant total doit être reporté à des fins comptables.
9. Les activités d'investissement, au montant de 112 237\$, représentent les charges qui ont été effectuées à même les dépenses de fonctionnement sans avoir été affectées aux immobilisations.
10. L'excédent de fonctionnement d'exercice à des fins fiscales pour l'année 2022 est de 582 287\$ portant l'excédent accumulé à 1 322 178\$.

⁶ Rapport financier 2022 (S28) p.51

⁷ Rapport financier 2022 (S70) p.1

⁸ Rapport financier 2022 (S70) p.1

⁹ Rapport financier 2022 (S70) p.1

¹⁰ Rapport financier 2022 (S70) p.1



TRAITEMENT DES ÉLUS

	Rémunération	Allocations dépendances	Provenance
Mario Frigon Maire	23 400 11 249	11 700 5 624	Municipalité MRC de d'Autray
Nicole Gravel Conseillère	6 921	3 460	Municipalité
Denis Desroches Conseiller	6 921	3 460	Municipalité
Alain Prescott Conseiller	6 921	3 460	Municipalité
Bruce Boivin Conseiller	6 921	3 460	Municipalité
Vivian Beausoleil Conseillère	6 921	3 460	Municipalité
Manon Charbonneau Conseillère	6 921	3 460	Municipalité

**La rémunération exclut les charges sociales*



RÉALISATIONS 2022

En supplément de toutes les opérations régulières réalisées par la Municipalité, il est important de souligner les projets d'envergures qui ont eu lieu sur notre territoire en 2022 ainsi que les confirmations positives d'aides financières pour des projets futurs.

Les états financiers présentent un total de 1 727 931\$ de dépenses d'investissement ayant bénéficié, pour la majorité, de subventions gouvernementales.

1. Voirie

- 1.1 Mise à jour de la signalisation routière de tous les chemins municipaux;
- 1.2 Achat d'un nouveau camion Colorado pour le service des travaux publics;
- 1.3 Octroie d'une aide financière de la *Société de l'assurance automobile du Québec* concernant l'achat d'enseignes personnalisées afin de réduire la vitesse sur le territoire. L'installation des enseignes aura lieu en 2023.

2. Chemins et infrastructures

- 2.1 Réfection du 5^e rang Nord subventionnée par le ministère des Transports du Québec dans le volet *Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL)* du *Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)*;
- 2.2 Acceptation d'une aide financière dans le *Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)* concernant la rénovation de la salle municipale. Les plans et devis ont été réalisés en 2022 et les travaux se poursuivront en 2023.
- 2.3 Réfection d'une partie du chemin du Lac Hamelin grâce à l'aide financière du *Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)* du ministère des Transports du Québec volet *Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)*.

3. Loisirs et culture

- 3.1 Phase 2 de l'aire des jeux d'eau soit l'aménagement du stationnement et le mobilier extérieur ;
- 3.2 L'aménagement paysager et l'installation de modules extérieurs au parc du Centre multifonctionnel Desjardins du Nord de Lanaudière ;



CONCLUSION

À la lumière de ces résultats, nous pouvons conclure que la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon est en excellente santé financière. Cela reflète bien notre capacité à assurer un développement responsable de notre territoire, à offrir des services diversifiés et de qualité aux Brandonniennes et aux Brandonniens, ainsi qu'à assurer une saine gestion des fonds publics.

Je tiens à souligner le travail réalisé par l'équipe municipale qui, grâce à leur dévouement, mène à terme les projets et les demandes afin de répondre aux besoins des citoyens. Nous pouvons être fiers de leur implication envers notre municipalité.

Je suis honoré d'être votre maire et de représenter une municipalité aussi exceptionnelle. Ensemble, nous avons accompli beaucoup de choses, mais je suis convaincu que nous avons encore de nombreux projets passionnants à réaliser. Je suis fier de notre municipalité et de notre communauté, et je suis impatient de continuer à travailler avec vous tous pour un avenir encore plus prometteur.

Merci,

Mario Frison

Maire de Saint-Gabriel-de-Brandon

